

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2010)

Heft: 98: Brennpunkt : Sehprobleme bei Parkinson = Point chaud : les problèmes de vue = Tema scottante : problemi visivi nel Parkinson

Rubrik: Entretien avec le Professeur Ludin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

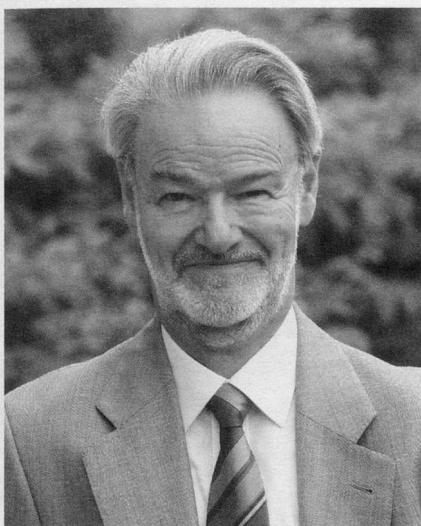
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le professeur Hans-Peter Ludin est membre fondateur, président du comité consultatif et président de la commission de recherche de Parkinson Suisse. Professeur en neurologie à l'université de Berne, il était médecin-chef de la clinique de neurologie de l'hôpital de St-Gall depuis 1989. Ayant pris sa retraite anticipée en 1999, il vit à Berne et s'occupe encore de ses patients de longue date. Il est le médecin-conseil de diverses cliniques de réadaptation.

Depuis des années, mon époux et moi-même nous accordons une semaine de carême au printemps. J'ai appris l'an dernier que je souffrais du Parkinson. À présent, j'aimerais savoir à quoi je dois veiller pendant le jeûne. Est-il préférable de manger davantage de viande ou plutôt d'y renoncer ?

Il n'existe pas de « régime Parkinson » dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement. Nous recommandons de prendre une alimentation équilibrée, qui fait la part belle au plaisir de manger. Les parkinsoniens ont une prédisposition à la constipation : ils doivent consommer suffisamment de fibres et de liquides. De nombreux patients ont tendance à perdre du poids. Veillez donc à avoir un apport calorique suffisant.

Les grandes quantités de viande (beaucoup de protéines !) peuvent interférer avec la prise de médicaments (L-Dopa) et limiter leur action. Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à manger de la viande.

Je ne dispose d'aucune donnée fiable sur le carême. Personnellement, je ne vous le déconseille pas sur le principe. Il est essentiel que vous vous sentiez bien, que votre mobilité ne soit pas limitée et que vous ne souffriez pas de perte de poids durable. Vous seule pouvez savoir ce qui vous fait du bien ou pas. Je ne vois pas en quoi un jeûne raisonnable pourrait avoir des répercussions négatives sur l'évolution de la maladie. ■

Entretien avec le Professeur Ludin

Je suis une femme de 68 ans, parkinsonienne depuis six ans. Je lis partout que la marche / marche nordique est particulièrement bénéfique pour les patients parkinsoniens. Est-ce que des études le confirment ?

Tous les parkinsoniens ou presque rencontrent des problèmes lors de la marche : les mouvements perdent de leur fluidité, les patients marchent à petits pas, en traînant les pieds, et parfois ils ne peuvent même pas avancer. Ils restent alors debout, comme encracinés (*freezing*). Compte tenu du fait qu'en cas de Parkinson, l'équilibre est également perturbé (instabilité posturale), le risque de chute est nettement accru pour ces patients. Les exercices de marche réguliers peuvent améliorer la coordination des jambes et limiter la composante hypocinétique de la marche. Il peut s'agir d'une simple promenade, de marche nordique (activité dans laquelle les bâtons assurent une sécurité supplémentaire) ou de marche sur un tapis roulant. Tout récemment, une équipe réunie autour du Professeur Jan Mehrholz, de la Bavaria Klinik à Kreischa, a analysé pour la Co-

chrane Library (*Cochrane Database 1/2010*) huit études relatives à l'entraînement sur tapis roulant en cas de Parkinson. Au total, près de 200 patients modérément atteints y ont participé. Pendant quatre à huit semaines, ils se sont entraînés quatre à cinq fois par semaine.

Bilan de l'analyse : dans cinq études, la longueur des pas s'est allongée de 6 cm. Dans cinq études également, la vitesse du pas a gagné 15 cm par seconde. Dans deux études, la distance parcourue pendant la session d'entraînement a augmenté de 360 mètres. Aucune des huit expérimentations n'a pu démontrer d'impact sur la fréquence des pas et dans l'ensemble, aucune donnée ne permet de conclure à des avantages véritablement décisifs à long terme. En revanche, elles n'ont pas révélé non plus d'effet négatif (dangereux) de l'entraînement à la marche. ■

J'ai 64 ans et je prends des antiparkinsoniens depuis près de dix ans. Après une opération, il y a d'cela dix semaines, la durée d'action des médicaments a commencé à baisser et je restais éveillé des heures pendant la nuit. Les somnifères n'ont pas été d'un grand secours. Je les ai remplacés par un Madopar supplémentaire, qui exerçait un effet relaxant. La situation s'améliore petit à petit, mais ma tension artérielle chute encore fortement le matin. Que puis-je faire ? Par ailleurs, je m'intéresse à l'opération du cerveau par ultrasons à haute énergie en cas de Parkinson, que plusieurs journaux ont mentionnée il y a quelque temps.

On lit partout que l'état des patients parkinsoniens se détériore pendant quelque temps après les interventions chirurgicales – bien que la médication n'ait subi aucun changement. Il s'avère souvent difficile de fournir une explication plausible de ce phénomène. Il est possible que la prise des nouveaux médicaments compromette l'efficacité des anti-parkinsoniens. La faiblesse générale qui suit l'opération peut également jouer un rôle. Il se peut aussi qu'après l'intervention, le patient soit plus exigeant quant à sa condition physique. Parfois, une augmentation de la posologie s'avère alors nécessaire. Heureusement, le plus souvent la situation se stabilise à nouveau au bout de quelque temps. Pour ma part, dans la mesure du possible j'évite de prescrire des somnifères à mes patients parkinsoniens. Si ces derniers doivent se lever pendant la nuit, les somnifères accroissent l'insécurité et donc le risque d'accident. La prise nocturne de Madopar ou de Sinemet a fait ses preuves chez les patients dont la mobilité est réduite. Pour de nombreux parkinsoniens, la chute de tension devient problématique à mesure que la

maladie progresse. Dans tous les cas, un apport suffisant en liquides s'avère essentiel. Les bas de contention peuvent également être utiles. Une quantité plus importante de chlorure de sodium doit être administrée à certains patients. Si aucune de ces mesures ne donne un résultat satisfaisant, la tension artérielle doit être soutenue par voie médicamenteuse.

L'histoire des interventions par ultrasons à haute énergie en cas de Parkinson est assez mystérieuse. Seuls les médias de masse en parlent. Jusqu'à présent, je n'ai rien lu à ce propos dans la presse spécialisée et cette méthode n'a encore jamais été présentée dans les congrès auxquels j'ai assisté. Pour le moment, il est recommandé d'adopter une position prudente, en attendant d'en apprendre davantage à ce sujet. ■

Vous avez des questions ?

Écrivez à : Rédaction Parkinson,
case postale 123, 8132 Egg,
courriel : presse@parkinson.ch